



MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Publié le

ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_17-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **6 octobre 2022**

Membres du conseil Municipal			
En exercice	Présents	Procuration	Absent
43	35	5	3

Date de convocation le **21 septembre 2022**

Présidente: Madame Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire de séance : Madame Nadia **LAKEHAL**

V_DEL_22106_17

Subvention Vaulx-en-Velin natation

Rapporteur : Monsieur ROCHER,

Présents :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Myriam MOSTEFAOUI, Antoinette ATTO, Régis DUVERT, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Monique MARTINEZ, Yvette JANIN, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Richard MARION, Ange VIDAL

Procurations :

Philippe MOINE donne pouvoir à Charazède GAHROURI, Ahmed CHEKHAB donne pouvoir à Kaoutar DAHOUM, Fatma FARTAS donne pouvoir à Stéphane GOMEZ, Joëlle GIANNETTI donne pouvoir à Véronique STAGNOLI, Liliane GILET-BADIOU donne pouvoir à Antoinette ATTO

Absents :

Yvan MARGUE, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT

Mesdames, Messieurs,

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Publié le



ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_17-DE

Le développement de la pratique d'une activité physique et la diversification de l'offre sportive constituent des enjeux majeurs d'éducation, de santé et de cohésion pour la Ville de Vaulx-en-Velin.

Les clubs sportifs qui en sont des acteurs essentiels disposent d'un soutien financier important de la municipalité qui s'est traduit lors du Conseil Municipal du 10 février 2022, par l'octroi de subventions pour un montant total de 1 591 582€.

Vigilante quant à leur situation, la Ville de Vaulx-en-Velin s'attache également à mettre en œuvre un accompagnement renforcé lorsqu'ils rencontrent des difficultés.

Aussi, le club de natation, confronté à la crise du covid qui a durement impacté son fonctionnement au cours des années 2020 et 2021, mais aussi à la fermeture temporaire de la Piscine Jean-Gelet pour cause de travaux de rénovation bénéficie d'un soutien appuyé de la municipalité.

Ce sont au total 174 000 euros pour les années sportives 2019/2020, 2020/2021, 2021/2022, qui ont été débloqués par la Ville pour financer la location de lignes d'eau au sein de la piscine ENTPE pour le club.

Sur ces mêmes saisons, la Ville a prolongé son soutien au travers des subventions allouées au club.

En 2019 et 2020, la collectivité lui a attribué une subvention de 13 828€. Au cours de l'année 2021, l'association sportive a bénéficié de deux subventions, la première, usuelle, d'un montant de 13 828€ et d'une seconde, exceptionnelle, à hauteur de 13 220 €. En février 2022, c'est une subvention d'un montant de 33 924 € qui a été votée en Conseil Municipal en faveur du club.

Des travaux de rénovation de la piscine ENTPE sont actuellement en cours et s'achèveront en décembre prochain.

Pour permettre à l'association de poursuivre ses activités, des discussions ont été engagées par le club, mais aussi par la Ville avec le gestionnaire privé de la piscine de Meyzieu pour la location de ligne d'eau de septembre à décembre 2022. Celles-ci ont abouti.

Pour compenser la location de lignes d'eau par le club, mais aussi les frais liés aux déplacements des licenciés, encadrants et dirigeants sur site, il est proposé d'apporter une aide financière complémentaire au club.

L'association bénéficie également depuis septembre 2022, sur la base d'une convention avec la Ville, d'une mise à disposition de deux mini-bus jusqu'en décembre 2022.

Il convient ainsi de relever l'engagement et l'accompagnement de la Ville aux côtés du club, qui s'élève au total, depuis 2019, à 276 204 € et qui se poursuit aujourd'hui par la proposition d'attribution d'une subvention à hauteur de 13 576 € afin de lui permettre de compenser le coût de la location des lignes d'eau à la piscine de Meyzieu (9576 euros) et les frais de déplacement (4000 euros) aux entraînements.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver une subvention au club de Vaulx-en-Velin Natation pour un montant de 13 576€

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver une subvention au club de Vaulx-en-Velin Natation pour un montant de 13 576€.

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Publié le

SLO

ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_17-DE

Suffrages exprimés	40	
Vote(s) Pour	40	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Pierre BARNEOUD - ROUSSET , Bernard RIAS , Monique MARTINEZ , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Frédéric KIZILDAG , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Nacera ALLEM , Nordine GASMI , Carlos PEREIRA , David LAÏB , Mustapha USTA , Maoulida M'MADI , Christine BERTIN , Richard MARION , Ange VIDAL
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 06 octobre 2022.

